



## La formation des élites

Brigitte Darchy-Koechlin, Agnès van Zanten

### ► To cite this version:

Brigitte Darchy-Koechlin, Agnès van Zanten. La formation des élites : Introduction. Revue Internationale d'Education de Sèvres, 2005, 39, pp.19 - 23. hal-01524274v1

**HAL Id: hal-01524274**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-01524274v1>**

Submitted on 17 May 2017 (v1), last revised 6 Nov 2017 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La formation des élites

## Introduction

Brigitte Darchy-Koechlin  
Agnès van Zanten

La formation des élites est un domaine d'investigation à la fois central et polémique. Central parce que la fabrication scolaire de ce groupe social est un élément structurant des dynamiques économiques, sociales et politiques. Polémique car en France en particulier, il n'existe pas de consensus sur le rôle social des élites ni, par conséquent, sur les principes de leur sélection et de leur formation. On ne peut donc que s'étonner du fait que, à l'exception notable des travaux de P. Bourdieu (1989), peu de recherches aient abordé directement cette thématique. À quoi il faut ajouter que les analyses existantes paraissent aujourd'hui datées et trop centrées sur une spécificité française réelle, mais qui mérite d'être revisitée. En effet, des évolutions importantes sont visibles qui concernent aussi bien les modalités d'accès aux formations d'élite que leur contenu.

Pour les examiner de façon objective, il est nécessaire d'adopter une perspective internationale et comparative attentive aux différences qui existent entre les systèmes nationaux, mais aussi aux transformations récentes qu'ils ont connues. Une telle perspective permet d'intégrer l'analyse des spécificités culturelles et politiques dans une réflexion globale sur l'évolution des modèles de formation des élites et notamment du modèle méritocratique qui s'est imposé comme principale référence au niveau mondial. C'est dans cet esprit que ce numéro de la *Revue internationale d'éducation* a été conçu. Il comprend des articles portant sur des situations contrastées — mais à partir desquelles se dégagent des tendances générales — en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, au Maghreb et en Asie. Il propose également une comparaison entre pays de l'OCDE.

### **La sélection scolaire des élites : renouvellement ou crise de la méritocratie ?**

La méritocratie est devenue, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une dimension essentielle de la sélection des élites et de la justification de leur position. Elle répondait alors aux nouvelles exigences pratiques et éthiques des sociétés démocratiques en se présentant simultanément comme un mécanisme

d'élargissement et de renouvellement constant de la base de recrutement des individus situés en haut de la pyramide sociale et comme un principe de légitimité incontestable puisque fondé sur la récompense de l'effort personnel et non pas sur l'héritage de privilèges sociaux. Il fallait néanmoins pouvoir évaluer le mérite de façon objective. Cette demande coïncidant avec le développement des systèmes d'enseignement et d'évaluation modernes, c'est aux tests, aux examens et aux concours qu'a été dévolue la fonction cruciale de déterminer la valeur de chaque individu et sa destinée sociale (Goldthorpe, 1996).

Certes, ce modèle de méritocratie scolaire ne s'est pas imposé partout avec la même force, ni selon les mêmes modalités. Son influence est liée au degré de déconsidération sociale envers d'autres formes de reproduction des élites comme la transmission directe d'un capital économique ou d'une position sociale ou l'appui sur des réseaux sociaux influents et cloisonnés. Cette influence dépend aussi étroitement du niveau de développement et d'ouverture sociale des systèmes scolaires nationaux. De ce double point de vue, il est possible d'opposer de façon très schématique, parmi les contributions à ce numéro, le cas de la France, des États-Unis et du Japon à celui des pays du Maghreb et du Brésil et, à un moindre degré, pour des raisons en partie différentes, à celui du Portugal et de la Hongrie. En outre, comme le montre le texte de N. Mons, les systèmes éducatifs nationaux diffèrent aussi quant à leur organisation pratique de la méritocratie, notamment en ce qui concerne la plus ou moins grande précocité de la sélection et l'existence ou non de modalités de formation spécifique pour les élites.

Les limites de la méritocratie ont été mises en évidence par des études montrant la forte liaison entre l'appartenance sociale et la réussite scolaire d'une part, et entre l'appartenance sociale et l'accès aux positions les plus convoitées, à niveau de réussite comparable, d'autre part. Ces résultats ont été expliqués par les processus de cooptation à l'œuvre, à savoir les inégalités dans les stratégies éducatives des familles, d'un côté et la très imparfaite neutralité sociale des programmes, des méthodes, des dispositifs d'évaluation et des enseignants de l'autre (Duru-Bellat et van Zanten, 2005). Ces travaux ont joué un rôle moteur dans la mise en place, à partir des années 1960, de politiques de « discrimination positive » destinées à compenser, dans divers pays les écarts de résultats scolaires et d'accès à l'information des groupes situés au bas de l'échelle sociale. Or ces politiques, toujours d'actualité, peuvent être analysées comme un renouvellement du modèle méritocratique par l'effort de limitation des biais sociaux ou, au contraire, comme le début de sa crise par la rupture avec la tradition universaliste qu'évoque R. Huret, mais aussi par les réactions qu'elles ont suscitées chez les catégories favorisées.

On peut en effet, comme le montre l'article de J.-F. Sabouret sur le Japon, analyser le recours aux cours particuliers et à l'enseignement privé ou l'appropriation de certains établissements publics prestigieux comme des nouvelles formes de

«clôture sociale» face à l'élargissement du recrutement. Certes, ces pratiques ne datent pas d'aujourd'hui; elles ont été partiellement occultées par la focalisation des recherches sur le contrôle interne des institutions d'enseignement par une catégorie, les élites culturelles dont la reproduction dépend étroitement de la certification et des savoirs scolaires. Comme le montrent les contributions de M.M. Vieira, de M.A. Nogueira ou de P. Vermeren, les élites économiques et politiques mobilisent en revanche leurs ressources financières et sociales pour exercer un contrôle externe de l'école. Ce qui change néanmoins, c'est l'ampleur de ce mouvement et sa diffusion parmi les différentes élites dans nombre de contextes nationaux, y compris dans les pays post-communistes comme la Hongrie. Or cette évolution participe elle aussi, sur un autre mode, à la déstabilisation de l'alliance méritocratique entre les catégories hautement dotées en capital culturel et la profession enseignante. Elle favorise en fait la transition vers une «parentocratie» (Brown, 1990), c'est-à-dire vers un poids croissant des mécanismes de marché dans la reproduction scolaire des élites.

### **MAINTIEN DES SPÉCIFICITÉS NATIONALES ET INTERNATIONALISATION DES ÉLITES**

L'ouverture internationale des systèmes d'enseignement et, particulièrement, des systèmes d'enseignement supérieur, qui, depuis les années 1990 s'est accélérée dans la plupart des pays, a elle aussi joué un rôle déterminant dans l'avènement de cette logique de marché et ce par le biais de deux processus majeurs : les flux migratoires et l'internationalisation des curricula. La circulation internationale des élites n'a certes rien d'un phénomène nouveau; elle constitue, bien au contraire, une caractéristique majeure de leur formation avec, comme le montrent les articles de P. Vermeren et d' I. Bajomi, des tropismes très nets en direction de certains pays. En revanche, la structuration transnationale de réseaux de formation des élites grâce à la capitalisation de titres scolaires à valeur internationale, monnayables sur un marché de l'emploi devenu global et hautement concurrentiel, est un mouvement récent qui conditionne de plus en plus la mobilité géographique et sociale des individus.

Cette évolution est étroitement liée à l'internationalisation des curricula et crée un marché éducatif à l'échelle internationale. En effet, la circulation des élites se trouve désormais conditionnée par la nature de l'offre éducative et la hiérarchie internationale des titres scolaires. Les formations scolaires nationales les plus prisées sont ainsi mises en compétition dans un champ éducatif international, cette structuration supranationale de l'offre éducative destinée aux élites obéissant à une logique de partenariat voire de «filiarisation» entre institutions d'excellence homologues. Dès lors se pose la question de la confrontation de systèmes éducatifs où dominaient jusque-là des spécificités nationales, en

même temps que celle des dynamiques d'intégration. Car il est clair que la globalisation des processus d'harmonisation volontariste entre États comme le processus de Bologne ou des évaluations internationales de type PISA entraînent des évolutions vers des référentiels communs de formation et de compétences professionnelles comme le système de crédits ECTS (Musselin, 2005).

Toutefois, comme le montrent plusieurs contributions à ce numéro, ces évolutions n'empêchent pas la survivance de traits structurels et culturels nationaux, mais à des degrés divers selon les systèmes. L'inscription de la formation des élites dans une logique internationale est plus forte dans les pays dont les systèmes éducatifs sont influencés par des modèles étrangers du fait d'un passé colonial ou parce que leur système éducatif, encore peu développé, rend la migration des élites nécessaire pour leur formation supérieure. Les modèles forts comme ceux des États-Unis ou de la France se caractérisent en revanche par une ouverture internationale plus limitée, en tout cas très contrôlée, avec un souci constant de maintenir des normes spécifiques dans le champ national, voire de les diffuser dans le champ international et de les ériger en normes dominantes (Lazuech, 1999). La dimension internationale dans la formation y est parfois moins valorisée, sauf à des moments très particuliers de la trajectoire scolaire et selon des modalités très précises (Wagner, 1998). Au point que l'ouverture internationale peut, paradoxalement, relever d'une stratégie de repli vers un second marché éducatif, comme le souligne M. de Saint-Martin à propos de certaines institutions de formation à la gestion et au commerce en France. En effet, dans ce cas, le jeu reste encore assez fermé, avec des règles nationales pour le franchissement de certaines étapes et l'accès aux positions scolaires les plus convoitées.

En outre, comme le notent M. Vieira et P. Vermeren, cette internationalisation n'est pas uniforme pour toutes les catégories sociales dans chacun des pays concernés. Tout au contraire, elle participe de l'affaiblissement du modèle méritocratique puisque, loin de corriger les effets de l'appartenance sociale, elle renforce encore le poids du capital économique par rapport au capital culturel, que l'on songe par exemple au coût des voyages d'études ou des voyages pour apprentissage renforcé d'une langue. La clôture se trouve ainsi redoublée et ce d'autant plus que l'accès à des formations internationales d'excellence est souvent étroitement conditionné par le recrutement national préalable dans des formations et des institutions d'excellence qui garantissent l'accès à des ressources internationales de formation particulièrement prisées sur le marché (même si un programme comme Erasmus, à une échelle encore réduite, s'est efforcé de corriger cette dynamique en démocratisant partiellement l'accès aux formations internationales). Les enjeux de l'ouverture internationale apparaissent ainsi multiples, tant du point de vue du positionnement des différents pays que des différents groupes sociaux et les articles de ce numéro, sans prétendre faire le point sur toutes ses implications ouvrent de nombreuses pistes que d'autres travaux pourraient creuser à l'avenir.

## BIBLIOGRAPHIE

BOURDIEU P. (1989): *La Noblesse d'état. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit.

BROWN P. (1990): «The 'third wave' : Education and the ideology of parentocracy», *British Journal of Sociology of Education*, 11 (1), 65-85.

DURU-BELLAT M., VAN ZANTEN A. (2005): *Sociologie de l'école. Troisième édition actualisée*, Paris, A. Colin.

GOLDTHORPE J. (1996): «Problems of 'Meritocracy'» in R. Erikson, J. Jonsson (eds.), *Can Education Be Equalized? The Swedish Case in Comparative Perspective*, Boulder, Colorado, Westview Press.

LAZUECH G.: *L'exception française. Le modèle des grandes écoles à l'épreuve de la mondialisation*, Presses universitaires de Nantes, 1999.

MUSSELIN C. (2005): «Le processus de Bologne permettra-t-il la création d'un espace européen de la recherche?», Paris, communication au séminaire de l'Association d'enseignants chercheurs en sciences de l'éducation (AECSE), mai.

WAGNER A.-M. (1998): *Les nouvelles élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Paris, PUF.